



quid du bail commun en cas de séparation ?

Par **Sorianou**, le **28/02/2012** à **15:14**

Bonjour,

Je souhaite me séparer de mon mari, mais lui ne veut pas en entendre parler. Je vis depuis plusieurs années une situation très difficile, notamment due au fait qu'il boit chroniquement (mais pas en ce moment !), je suis dans l'angoisse perpétuelle et ne peux pas compter sur lui puisqu'il est totalement infidèle. Je souhaiterais idéalement résilier le bail de notre appart en location pour lequel nous sommes co-signataires, pour pouvoir reprendre un toit chacun. En effet, aucun de nous deux n'a les moyens de garder seul le bail. Seulement, lui étant totalement hermétique à toute conversation autour de mon souhait de séparation et dans le dénie complet pour tout ce qui concerne les profonds dysfonctionnement de notre couple et vie de famille, refuse d'envisager cette option. Que faire, quels recours s'offrent à moi dans une telle situation ?

Je vous remercie par avance pour votre aide.